

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'OKA**

Mardi 1^{er} novembre 2016

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité d'Oka, tenue à la salle de La Mairie, 183, rue des Anges à Oka, à 20 h et à laquelle sont présents :

Monsieur le maire, Pascal Quevillon

Et
Madame la conseillère
Messieurs les conseillers

Luc Lemire
Joëlle Larente
Jean-Claude Guindon
Jean-François Girard
Yannick Proulx
Yves Lavoie

Sont également présents :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Marie Daoust

Dans la salle : aucune personne

Ouverture de la séance

Après constatation qu'il y a quorum, monsieur le maire Pascal Quevillon déclare la séance ouverte.

2016-11-302 Avis de convocation

Sur la proposition du conseiller Luc Lemire, appuyée par le conseiller Yannick Proulx et il est résolu unanimement

QUE les membres de ce Conseil attestent avoir reçu leur avis de convocation de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Avis de convocation;
- 3- Période de questions relative à l'ordre du jour;
- 4- Proposition de candidatures pour la nomination de quatre élus de la couronne Nord au sein du conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (RTM);
- 5- Période de questions;
- 6- Levée de la séance.

Période de questions relative à l'ordre du jour

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 20 h 07

N'ayant pas de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 20 h 07.

2016-11-303 Proposition de candidatures pour la nomination de quatre élus de la couronne Nord au sein du conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (RTM)

CONSIDÉRANT la loi no 76 *modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal*;

CONSIDÉRANT que cette loi crée deux nouveaux organismes soit l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et le Réseau de transport métropolitain (RTM);

CONSIDÉRANT que l'article 26 de la *Loi sur le Réseau de transport métropolitain* prévoit un processus de nominations, par collèges électoraux, pour quatre représentants des élus de la couronne Nord et quatre représentants de la couronne Sud au sein du Conseil d'administration du RTM;

CONSIDÉRANT la rencontre prévue le 9 novembre 2016 à la MRC de Deux-Montagnes pour procéder à la nomination des quatre représentants de la couronne Nord;

CONSIDÉRANT que le président du Comité de transition agira, selon l'article 43 du projet de Loi no 76, à titre de secrétaire de cette rencontre;

Sur la proposition de la conseillère Joëlle Larente, appuyée par le conseiller Jean-Claude Guindon et il est résolu unanimement

QUE le préambule fasse partie intégrante à la présente résolution.

DE mandater le maire, M. Pascal Quevillon, à déposer au Secrétaire de la rencontre, la présente résolution, proposant les candidatures de :

Pour la portion Ouest :

- ✓ M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes
- ✓ M Richard Perreault, maire de Blainville
- ✓ M. Jean Bouchard, maire de Mirabel

Pour la portion Est :

- ✓ M. Stéphane Berthe élu de la Ville de Terrebonne

D'autoriser le maire, M. Pascal Quevillon, à voter lors de la rencontre advenant une modification de la votation ou d'autres cycles de votation.

ADOPTÉE

Période de questions

Monsieur le maire ouvre la seconde période de questions à 20 h 08.

N'ayant pas de questions, monsieur le maire clôt la période de questions à 20 h 08.

2016-11-304 Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Jean-Claude Guindon, appuyée par le conseiller Luc Lemire et il est résolu unanimement

QUE cette séance soit levée.

ADOPTÉE

**Pascal Quevillon
Maire**

**Marie Daoust
Secrétaire-trésorière et directrice générale**

Je, Pascal Quevillon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Pascal Quevillon
Maire**